

**46ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(29 avril – 10 mai 2024)**

**Vietnam**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le 7 mai 2024

Merci, Monsieur le Président.

La France salue certaines avancées réalisées par le Vietnam depuis le dernier EPU, telles que la réduction de la pauvreté, la lutte pour éradiquer la faim et l’amélioration des droits des personnes LGBT+. Elle formule les recommandations suivantes :

1/ Abolir la peine de mort et ratifier le Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte International relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort ;

2/ Ratifier la Convention sur les disparitions forcées ainsi que le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture ;

3/ Ratifier le statut de Rome de la Cour Pénale Internationale ;

4/ Prendre des mesures pour garantir la liberté d’expression ;

5/ Mettre en œuvre l’ensemble des dispositions prévues par la Convention contre la torture notamment pour les personnes placées en détention ;

6/ Sanctionner pénalement les violences faites aux femmes et renforcer l’accès à la justice pour les victimes de ces violences./.

Je vous remercie./.

*[163 mots]*